

Bruxelles se propose comme autorité de résolution

Les propositions sur la crise bancaire laissent persister le lien avec le risque souverain

par FLORENCE AUTRET, À BRUXELLES

En dépit des réserves de nombreux pays, Michel Barnier a proposé hier de centraliser au niveau européen le pouvoir de restructurer voire de fermer une banque en difficulté. Mais ce système n'entrera au plus tôt en vigueur qu'en 2015 et la question du financement de la résolution, une fois épuisée la capacité d'absorption privée des pertes dans le cadre d'un bail-in, reste posée à moyen terme. L'absence de mutualisation d'un financement public paneuropéen en cas de crise bancaire laisse persister le lien entre risque souverain et risque bancaire.

[Suite p.3](#)



Intervention de Michel Barnier
Le 10 juillet 2013 (photo: EC)

► La Fed veut des gages sur l'emploi

PAR ANTOINE DUROYON

Des signaux positifs sur le marché de l'emploi sont nécessaires avant toute diminution des achats d'actifs, indique le compte-rendu de la dernière réunion du FOMC.

[Suite p.20](#)

L'industrie française cale encore en 2013

Alors que l'économie française devrait se contracter de 0,1% cette année, seulement un quart des 32 secteurs étudiés par le Crédit Agricole-LCL devrait afficher une progression d'activité. La baisse de la demande serait plus forte qu'initialement prévu dans l'automobile.

[Suite p.2](#)

Casino conservera tous ses magasins Monoprix

L'Autorité de la concurrence a donné son autorisation au rachat des 50% de [Monoprix](#) non encore détenus par Casino, sous réserve de la cession de 58 magasins du groupe (55 à Paris), réalisant environ 185 millions de ventes annuelles, dans un délai qui devrait être inférieur à un an.

[Suite p.7](#)

LA REVUE DE PRESSE

Blackberry subit de nouvelles défections [Wall Street Journal](#)

Le mauvais calcul de l'Etat sur les services à la personne [Les Echos](#)

Les banques chinoises ouvrent les vannes du crédit [SSN](#)

Noble Group se défend en Australie [Wall Street Journal](#)

Madrid solde l'héritage des banques nationalisées [Wall Street Journal](#)

60 SECONDES

DERNIÈRE HEURE

■ Le Brésil concentre tous ses efforts sur la lutte contre l'inflation [p.20](#)

ECONOMIE ET MARCHÉS

■ Euroclear élargit le gisement de collatéral accessible aux banques françaises [p.3](#)

■ La volatilité implicite du Bund sortie de sa tendance baissière [p.4](#)

■ Les spreads se tendent dans la distribution [p.5](#)

EMETTEURS

■ L'Autorité de la concurrence milite pour une ouverture du monopole des pharmacies [p.7](#)

■ L'allemand Continental accélère le refinancement de sa dette obligataire [p.8](#)

■ Sodexo tient tête grâce aux marchés émergents dans un environnement morose [p.8](#)

■ Les assureurs pourront consacrer 5% de leurs actifs aux entreprises [p.9](#)

INDUSTRIE FINANCIÈRE

■ Generali fait une halte dans son programme de cessions pour se renforcer en Allemagne [p.11](#)

■ BNP Paribas et Tikehau sont les premiers gagnants des fonds PME de Place [p.11](#)

■ Un rapport parlementaire tacle les pratiques de HSBC Private Bank [p.12](#)

■ UBS redevient la première banque privée mondiale [p.12](#)

■ La réforme du Livret A sera tranchée la semaine prochaine [p.13](#)

■ RCI Banque entend financer 20 à 25% de son bilan grâce à l'épargne en 2016 [p.13](#)

L'ESSENTIEL

■ Bruxelles va autoriser le rachat de Gambro par Baxter [p.16](#)

■ Carl Icahn incite les actionnaires de Dell à aller en justice [p.16](#)

■ PSA et GM envisagent de coopérer aux Etats-Unis [p.16](#)

■ Apple sanctionné pour les prix des « e-books » [p.16](#)

■ Le FESF émet une obligation à 7 ans [p.16](#)

■ Moncler se présentera à la Bourse de Milan en décembre [p.16](#)

■ Canal+ porte plainte contre BeIN Sport [p.17](#)

■ La Banque de Corée prend le temps de la réflexion [p.17](#)

■ Newedge verse une amende record aux Etats-Unis [p.17](#)

■ L'AMF prend position sur les rémunérations dans la gestion [p.17](#)

Les secteurs industriels seront soumis à rude épreuve en France en 2013

Dans un contexte de récession, seul un quart des 32 secteurs analysés par le Crédit Agricole-LCL afficherait une croissance d'activité

par YVES-MARC LE REOUR

Entrée en récession au premier trimestre 2013, l'économie française «reste sous la pression des multiples contraintes qui l'affectent», relève le Crédit Agricole-LCL dans ses dernières perspectives économiques et sectorielles. Parmi les facteurs négatifs pesant sur l'activité, les économistes de la banque citent la faiblesse du climat des affaires et des débouchés européens, la hausse du chômage ou l'ajustement des finances publiques. Mais ces éléments seront en partie compensés par des spécificités françaises «qui constituent des forces de rappel dans le contexte actuel».

C'est notamment le cas des revenus des ménages, relativement inertes en raison du niveau élevé des prestations sociales et d'un ajustement limité des salaires, ce dernier élément jouant néanmoins en défaveur des entreprises. En tenant compte de la légère érosion du taux d'épargne attendue cette année (à 15,4% contre 15,6% l'an dernier), la consommation privée devrait limiter son repli à 0,1% en 2013. En se référant à la dernière enquête trimestrielle de la Banque de France, ces économistes notent également que contrairement aux pays d'Europe du Sud, la demande de crédit bancaire des PME et des ETI semble globalement satisfaite. Au total, ils tablent sur un recul de 0,1% du PIB français en moyenne annuelle pour 2013, (contre -0,7% dans la zone euro).

Mais avec une progression de l'activité de 0,9% prévue l'an prochain, la France semble en contrepartie «moins apte à profiter du modeste rebond anticipé de l'économie européenne en 2014», qui devrait être de 1%. La raison principale tient au déficit structurel de compétitivité des entreprises françaises, qui tire à la baisse leur niveau de rentabilité. En plus du rôle important assigné au CICE

(crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), les économistes de Crédit Agricole-LCL estiment indispensable de réformer le marché du travail par l'adoption d'un mécanisme de «flexi-sécurité». Cette évolution «facilitera l'ajustement des entreprises en cas de retournement conjoncturel et limitera ainsi la destruction d'emplois, permettant un meilleur rebond post-crise».

En attendant ce cercle vertueux, le panorama des 32 secteurs analysés sur une base semestrielle témoigne de leur difficulté à faire croître leur production, puisque seulement huit d'entre eux devraient y parvenir modestement cette année. Par rapport aux prévisions de janvier, on constate peu de changements dans le haut du palmarès où figurent toujours les engrais et la construction aéronautique. La seule révision notable concerne la phytopharmacie dont l'activité serait stimulée par «l'évolution favorable des marchés export», conduisant à une croissance de la production de 2% en volume.

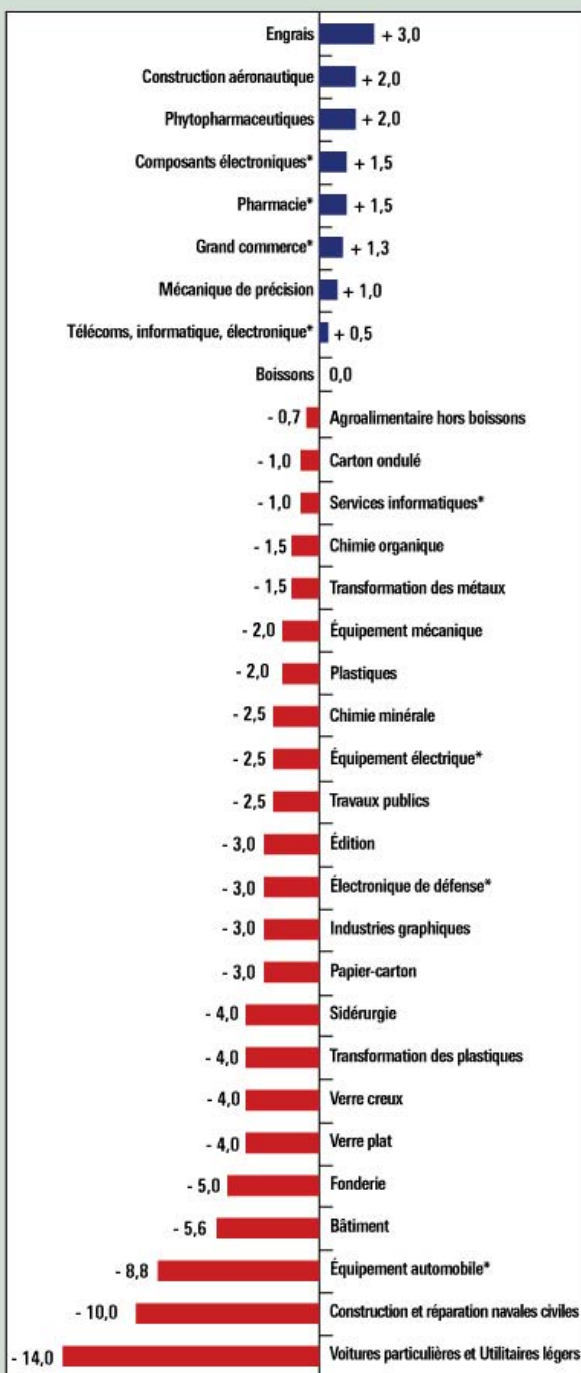
Les autres segments du secteur chimique seront de leur côté davantage affectés qu'initialement prévu par la morosité de la demande. C'est également le cas de certains biens intermédiaires comme l'industrie du verre ou la plasturgie, qui devraient enregistrer un recul de 4% de leur production. Si l'activité du verre creux pâtira de la baisse de la demande des producteurs de boissons, le verre plat et la transformation des plastiques souffriront des difficultés persistantes des filières du BTP et de l'automobile. Il est donc logique de retrouver les constructeurs de voitures particulières et les équipementiers automobiles dans les dernières places du classement, avec une chute attendue de 14% et 8,8% de leur production respective.

Perspectives sectorielles françaises pour 2013

Prévisions d'activité

(juillet 2013)

En % et en volume (* : en valeur)



Source : LCL

Euroclear élargit le gisement de collatéral accessible aux banques françaises

Le dépositaire permet depuis hier aux établissements qui font face à des besoins de collatéral d'accéder à plus de contreparties internationales

par SOLENN POULLENNEC

Depuis hier, les banques françaises qui utilisent les services du dépositaire Euroclear, peuvent avoir accès à beaucoup plus de collatéral. Cette avancée est une dernière étape avant l'entrée en fonction à l'automne d'un système de gestion tripartite des pensions livrées défendu de longue date par la Place.

Les banques actives sur le marché des pensions livrées peuvent externaliser auprès d'Euroclear toute leur gestion opérationnelle. Le dépositaire assure l'échange des titres contre espèces de manière simultanée, substitue des titres entre eux si c'est utile, etc. Jusqu'à 2011, ce service n'existait que dans l'univers du dépositaire central international, Euroclear Bank. En 2012, les banques clientes du dépositaire national, [Euroclear France](#), y ont eu accès pour des repo signés entre elles.

Désormais, «les clients d'Euroclear

Bank et [Euroclear France](#) vont bénéficier du lancement du projet d'interopérabilité leur permettant d'utiliser des titres détenus dans ces deux entités du groupe alors qu'avant les deux environnements étaient étanches», explique Valérie Urbain, PDG des entreprises [Euroclear France](#), Belgique et Pays-Bas. Les banques qui travaillent en [Euroclear France](#) vont ainsi avoir accès à 1.300

15.000 nouveaux titres en accès

nouvelles contreparties internationales et à 15.000 nouveaux titres.

Pour Valérie Urbain, cette ouverture va apporter beaucoup de flexibilité aux banques. Non seulement, la crise a encouragé les opérations financières collatéralisées mais les réglementations en cours de finalisation, comme celle sur les dérivés (Emir) vont accroître encore

les besoins de collatéral. «Le problème n'est pas que les acteurs n'ont pas de collatéral, mais plutôt qu'ils en ont partout. Cela prend du temps de le bouger d'un environnement à un autre et peut parfois être impossible à faire dans un délai qui reste acceptable pour les deux contreparties», explique la dirigeante.

L'intra-opérabilité entre Euroclear Bank et [Euroclear France](#) est la dernière étape pour Euroclear avant le lancement en octobre prochain des opérations de pensions livrées tripartites, à l'instar de ce qui se fait déjà sur la Place de Francfort. L'idée est que deux parties puissent garder leur anonymat sur le marché des pensions livrées, en exécutant leurs transactions sur des paniers de titres standardisés (compensés par LCH.Clearnet) et en ayant recours à Euroclear pour la gestion automatisée de leur collatéral.

3

Bruxelles se propose comme autorité de résolution

Suite de la première page

par FLORENCE AUTRET, À BRUXELLES

Ni extension de la Banque centrale européenne (BCE), ni appendice du Mécanisme européen de stabilité (MES), le futur Conseil européen de résolution (CER), qui pourrait être installé à Francfort, serait constitué sur le modèle de l'Autorité bancaire européenne, mais doté d'une expertise plus importante. Mercredi, le commissaire européen en charge des Services financiers a avancé le chiffre de 300 experts. Ils seraient chargés d'examiner les plans de résolution que devraient présenter les banques soumises à la supervision de la [BCE](#) - laquelle donnerait l'alerte en cas de sous-capitalisation -, et surtout de proposer des solutions au cas par cas.

Dans le schéma présenté, les institutions européennes seraient dominantes au sein du conseil exécutif de ce conseil où, outre le directeur exécutif et son adjoint, la Commission, la [BCE](#) et les autorités nationales seraient représentées. Ces dernières ne disposeraient au total que de deux voix maximum. Et pour finir, «la Commission

devra appuyer sur le bouton», autrement dit adopter formellement le plan, a souligné Michel Barnier.

Cette proposition prend à contrepied Paris et Berlin qui souhaitent réserver aux autorités nationales un rôle dominant dans cet exercice, pour des raisons budgétaires évidentes. Elle est considérée à la fois comme fondée et comme une position de négociation de départ par les analystes. «Cela a du sens que les pouvoirs soient transférés à la Commission européenne», estime Michel Martinez, chef économiste euro chez Société Générale CIB.

Depuis 2008, Bruxelles, en tant qu'autorité de la concurrence chargée de contrôler les aides d'Etat, est déjà de facto en première ligne sur la résolution. Elle a d'ailleurs présenté hier une version révisée de sa doctrine en la matière en intégrant les règles de bail-in décidées par le Conseil Ecofin le mois dernier. Ces lignes directrices qui entrent en vigueur immédiatement, contrairement à la proposition de directive, exigent des banques qu'elles présentent un plan de résolution préalable, avant de pouvoir

disposer d'un soutien public.

La centralisation de la résolution au sein d'une autorité *ad hoc* a ses limites. «Si dans un plan de résolution, de l'argent public est nécessaire, le ministre des Finances du pays concerné devra donner son accord», a précisé la Commission. Ce qui fait dire à Maxime Alimi, économiste chez [Axa IM](#): «on ne voit pas pour l'instant quel sera le pouvoir de cette autorité par rapport à l'autorité nationale». L'absence de filet de sécurité (*backstop*) financier constitue la grande faiblesse de cette architecture, même s'il est prévu de mettre sur pied un fonds paneuropéen de résolution doté de 55 à 60 milliards d'euros d'ici... à 2025.

Le rôle du MES qui pourrait intervenir pour financer les opérations n'est nulle part évoqué. Il pourrait pourtant être la première question à se poser en 2014 si la [BCE](#) faisait apparaître d'importants besoins de recapitalisation chez des souverains fragiles.

La volatilité implicite du Bund est sortie de sa tendance baissière

La perspective d'une politique moins accommodante de la Fed est à l'origine de la forte remontée de la volatilité de l'emprunt allemand

par HERVÉ LE TÉNO, NEWEDGE

Parce que le marché s'était habitué à une attitude particulièrement bienveillante de la Fed, l'annonce d'un ralentissement plus précoce qu'anticipé du programme d'assouplissement quantitatif a particulièrement surpris. En l'espace de deux mois le taux à 10 ans aux Etats Unis a pris plus de 1% alors que le benchmark allemand de même maturité a augmenté de près de 50 points de base.

La violence de ce mouvement a conduit les investisseurs à rechercher des stratégies de couverture notamment au travers des options, ce qui a entraîné une forte augmentation de la volatilité implicite du Bund à 60 jours (VI). Alors que sur les 18 derniers mois celle-ci a été divisée par plus de deux, passant de 10% fin 2011 à un point bas de 4,50% début mai, cette tendance baissière s'est brutalement interrompue et la VI s'est envolée à plus de 7,50% fin juin.

Face aux craintes d'une poursuite du

mouvement de remontée des taux d'intérêt, les investisseurs n'ont pas hésité à se positionner sur des *strikes* très en dehors de la monnaie ce qui a eu pour effet d'accentuer fortement le *skew*. La pente de la volatilité a ainsi dépassé les 2,5% pour les *strikes* éloignés de 2% de la monnaie et pour des options de maturité d'un mois.

Pour contrer l'impact du changement de discours de la Fed, la BCE a annoncé qu'elle aurait désormais recours à la technique de «*forward guidance*». Cette

décision a permis à la VI de se détendre rapidement et de manière significative puisqu'elle évolue actuellement autour de 6,20%. Il est envisageable d'anticiper une poursuite de ce mouvement dans un futur proche : la corrélation entre les Etats Unis et l'Europe devrait diminuer alors que les banques centrales pourraient intervenir sur les taux directeurs de façon opposée.

herve.leteno@newedge.com



4

L'AGEFIHEBDO



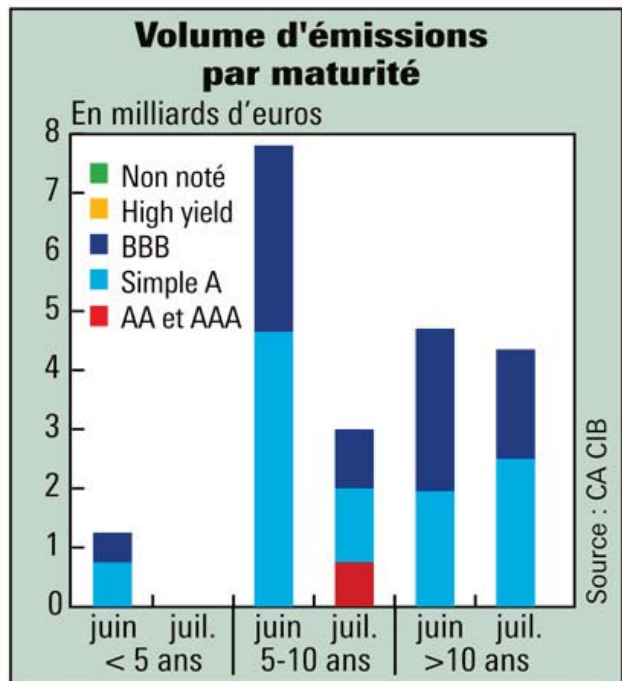
L'HEBDO
PROFESSIONNEL
DÉDIÉ À TOUS
LES MÉTIERS
DE LA FINANCE

L'AGEFI HEBDO
vous accompagne
chaque semaine
dans l'exercice
de votre métier

Informations et abonnements
sur <http://www.agefi.fr/hebdo>

Les spreads se tendent dans la distribution

Chaque jeudi, L'Agefi livre ses indicateurs clés de crédit pour suivre l'évolution des marchés. Cette semaine : la dette non financière



Les émissions de dette non financières notées A ont dominé le marché primaire en juillet avec un peu plus de 11 milliards d'euros.

Palmarès des CDS en Europe*

Les plus forts resserrements

Société	Spread au 09/07 (en pb)	Variation en %	Variation (en pb)
United Utilities	146	13	-23
PostNL	246	7	-17
Valeo	134	7	-11
STMicroelectronics	77	5	-4
Koninklijke KPN	163	2	-4

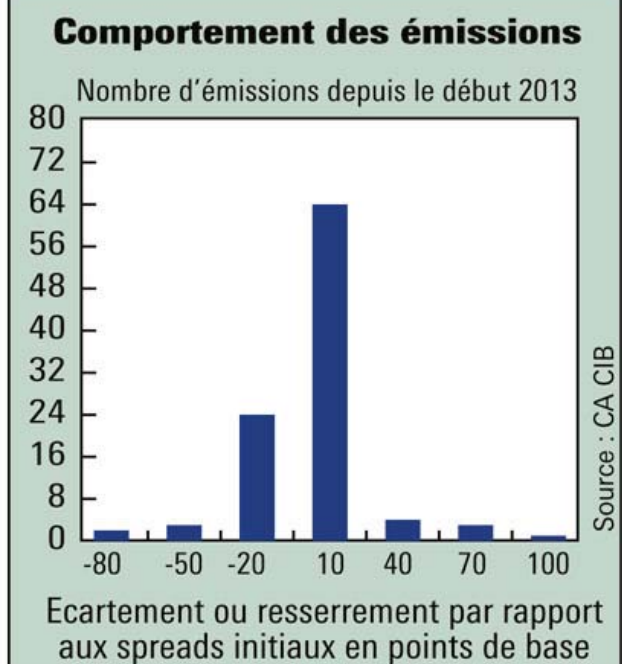
Les plus forts écartements

Société	Spread au 09/07 (en pb)	Variation en %	Variation (en pb)
Xstrata	180	67	72
ArcelorMittal	462	16	62
Glencore	281	20	47
Finmeccanica	364	11	36
Anglo American	203	19	33

*CDS sur la dette senior, variation entre le 7 juin 2013 et le 7 juillet 2013

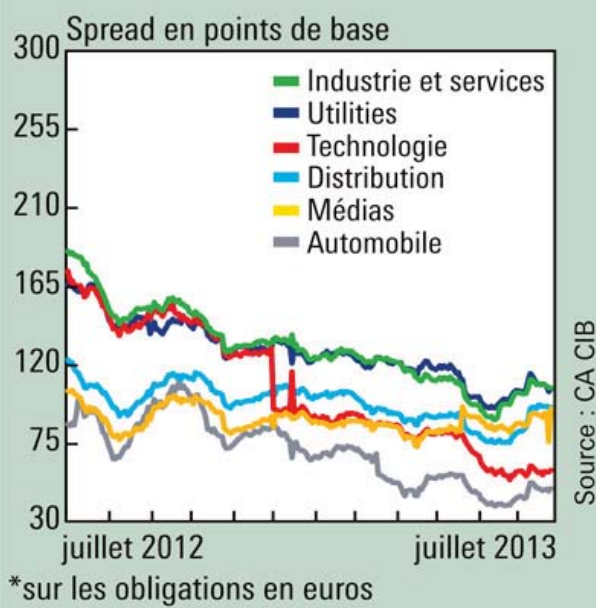
Source : Markit

Les spécialistes des matières premières Xstrata, Arcelor Mittal et Glencore figurent dans le palmarès des plus forts écartements sur un mois.



Si la plupart des émissions ont connu un écartement depuis le début de l'année, celui-ci a été relativement limité.

Evolution du marché du cash*

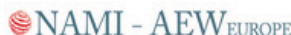


Les spreads se sont sensiblement tendus dans le secteur de la distribution, les autres secteurs étant restés assez stables.

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



L'AGEFI
Séminaires



14^e RENCONTRES D'ACTUALITÉ INVESTISSEMENT IMMOBILIER 2013

**Bouleversements réglementaires avec AIFM, OPCI, fonds de dette... :
tout ce qui va porter le marché**

JEUDI 17 OCTOBRE 2013 - DE 17H À 19H30

Hôtel Lutetia - 45 boulevard Raspail - 75006 Paris

Les débats seront animés par **Guy Marchal**, rédacteur en chef délégué et **Valérie Riochet**, journaliste, **L'Agefi Hebdo**

17h00 - 17h40 Vers un nouveau marché européen des fonds immobiliers avec la mise en œuvre de la directive AIFM en 2013

Impacts et opportunités pour les sociétés de gestion et les investisseurs

Emmanuel Dumas, adjoint au chef du bureau épargne et marché financier, DIRECTION GENERALE DU TRESOR

Thierry Gaiffe, directeur général, PAREF GESTION

Henri Chaffiotte, directeur général, CARMF

17h40 - 17h50 KEYNOTE SPEAKER La vision d'un grand investisseur étranger des Emirats Arabes Unis L'Europe, un marché d'avenir ou un marché en perte de vitesse en matière d'investissements immobiliers ?

Pascal Duhamel, head of europe real estate and infrastructure department, ABU DHABI INVESTMENT AUTHORITY

17h50 - 18h40 Etat du marché de l'investissement et du financement immobilier 2013

Guy Marty, directeur général, IEIF

Karine Robidou, responsable immobilier, CCR

Jean-Michel Brunet, directeur marché entreprises et investisseurs, pôle corporate France, CREDIT FONCIER

Jean-Paul Moreau, directeur général, MACIFIMO, responsable du groupe immobilier, Af2i

18h40 - 19h30 OPCI, SCPI, fonds de dette... comment tirer parti des nouveautés et opportunités spécifiques des différents véhicules ?

Quels avantages offre la diversification de fonds en 2013 ?

Jean Dignat, directeur du conseil et de la gestion d'actifs, POSTE IMMO

Frédéric Bôl, président du directoire, VIVERIS REIM

Serge Bataillie, directeur général, NAMI - AEW EUROPE

Emmanuel Chabas, responsable investissements, BNP PARIBAS CARDIF

Les débats seront suivis d'un cocktail

Bulletin d'inscription

A retourner à L'AGEFI SEMINAIRES - Dii Agency - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris
Accompagné de votre règlement à l'ordre de Development Institute International

GF1310

Nom : Prénom :
Fonction : Société :
Adresse :
CP : Ville : Pays :
Tél : Fax :
E-mail : N°TVA intracommunautaire (impératif) :

☐ **ACCÈS GRATUIT POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS** (caisses de retraite, institutions de prévoyance, mutuelles, compagnies d'assurances, hors activité de gestion pour compte de tiers, corporates)

☐ Participation aux frais : 490,00 € HT (soit 586,04 € TTC) pour tout règlement après le 3 octobre 2013

☐ Tarif spécial : -100 € HT de réduction pour tout règlement avant le 3 octobre 2013

soit 390 € HT (soit 466,44 € TTC)

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 01 43 12 54 91 - Fax : 01 40 06 95 26 - e-mail : info-seminaire@agefi.fr

Signature & cachet de l'entreprise :

L'AGEFI

L'intelligence financière au quotidien

Casino conservera tous ses magasins Monoprix

L'Autorité de la concurrence se contentera de la cession de 58 magasins, principalement à Paris, réalisant 185 millions d'euros de ventes

par BRUNO DE ROULHAC

Casino peut enfin prendre le contrôle exclusif de [Monoprix](#). L'Autorité de la concurrence vient de donner son autorisation sous réserve de la cession de 58 magasins du groupe (55 à Paris, 2 en Corse et 1 à Saint-Tropez).

En juillet 2012, après des mois de bataille, Casino était parvenu à un [accord](#) avec Galeries Lafayette pour lui racheter les 50% de [Monoprix](#) non encore détenus au prix de 1,175 milliard d'euros. Mais dès [un avis](#) de janvier 2012 rendu à la ville de Paris, le gendarme de la concurrence avait constaté la très forte concentration du marché parisien de la distribution alimentaire, dominé par Casino avec 61,7% des surfaces de vente, soit 50% à 70% du chiffre d'affaires. Si le distributeur stéphanois avait à l'époque contesté ces chiffres, il savait déjà qu'il ne pourrait reprendre [Monoprix](#) sans faire des concessions.

Même si ce rachat n'est que partiel, il

«modifie la situation concurrentielle: Casino peut désormais définir la politique de prix de Monoprix», explique le gendarme de la concurrence. Dans le cadre de l'examen approfondi de l'opération de concentration, l'Autorité a identifié 50 zones problématiques où la part de marché est supérieure à 50%.

Les négociations ont abouti à la cession de 58 magasins, en propre ou en franchise,

Des cessions attendues rapidement

sous enseigne Franprix, Monop', Casino, Leader Price, Petit Casino, Casino Shopping et Spar, pour une surface totale de 21.000 m². Mais aucun [Monoprix](#) ne sera cédé, «leur part d'alimentaire n'étant que de 45% et seul l'alimentaire posait problème», rappelle Bruno Lasserre, président de l'Autorité de la concurrence.

Une victoire pour Casino qui conservera tous les [Monoprix](#), à la rentabilité bien supérieure à celle de Casino en France. D'ailleurs, le distributeur souligne le «dialogue constructif» avec l'Autorité et rappelle que les cessions envisagées représentent moins de 1% du chiffre d'affaires en France du groupe Casino, soit autour de 185 millions d'euros.

Les intéressés se sont refusés à dévoiler le calendrier de cessions. Toutefois ces délais «doivent être les plus brefs possibles» et sont «généralement inférieurs à un an», précisent les lignes directrices de l'Autorité sur les concentrations. Casino ne se prononce pas encore sur une cession en bloc ou à l'unité. Intermarché, Système U, [Leclerc](#) ou encore [Carrefour](#) pourraient profiter de cette opportunité. Pour l'heure [Carrefour](#), contacté par *L'Agefi*, se refuse à tout commentaire.

7

L'Autorité de la concurrence milite pour une ouverture du monopole des pharmacies

Son enquête met en lumière les pratiques des laboratoires susceptibles de freiner la baisse des médicaments, remboursables et non remboursables

par BRUNO DE ROULHAC

Notre ambition est de faire bouger les lignes pour que notre économie soit plus juste et plus dynamique», a déclaré Bruno Lasserre, président de l'Autorité de la concurrence, en préambule de la présentation du rapport annuel de l'autorité indépendante. Le gendarme français de la concurrence peut se targuer d'être particulièrement actif avec 266 décisions (contrôle de concentration et pratiques anticoncurrentielles) et avis rendus en 2012 et des amendes prononcées pour 541 millions, alors qu'elle n'a qu'un budget, stable, de 20 millions d'euros (douzième rang mondial).

Active dans tous les secteurs, l'Autorité a dévoilé hier les premières conclusions de son enquête sur la distribution de médicament. Un texte soumis à [consultation publique](#) jusqu'au 15 septembre 2013, pour un avis attendu

en fin d'année. L'Autorité de la concurrence milite pour une ouverture partielle du monopole officinal.

Le gendarme soulève tout d'abord les pratiques de laboratoires susceptibles de freiner la baisse des prix des médicaments. L'Autorité fustige notamment les entraves au développement des génériques - qui ont pourtant pour effet direct de conduire à une baisse du prix du médicament de l'ordre de 60% - telles que les pratiques de dénigrement, pour lesquelles Sanofi a été [récemment sanctionné](#), et de «pay for delay», où le génériqueur accepte de retarder la mise sur le marché de son médicament contre rémunération du laboratoire princeps.

L'Autorité s'inquiète aussi des risques d'entente entre laboratoires en amont de la négociation des prix avec le Comité économique des produits de santé (CEPS) et d'entente des génériqueurs pour ne pas

demande le statut de générique pour leurs spécialités. Les prix de ces médicaments sont donc alors «maintenus à un niveau artificiellement élevé». En outre, la distribution de gros ne joue pas un rôle suffisant dans l'animation concurrentielle, estime l'étude.

Du côté des médicaments non remboursables, vendus à prix libres (écarts constatés de 1 à 4), et pesant 1,65 milliard d'euros en 2011, l'Autorité constate que la vente directe auprès des officines permet aux labos de maintenir des marges plus élevées et de maîtriser les prix de vente au détail. Quant aux ventes liées de génériques et de médicaments non remboursables, assorties de remises sur ces derniers, elles suggèrent que les prix des génériques pourraient être revus à la baisse.

L'allemand Continental accélère le refinancement de sa dette obligataire

Sa nouvelle émission de 750 millions à 5 ans, avec un coupon de 3%, servira à racheter par anticipation une souche à 7,5% émise en 2010

par YVES-MARC LE REOUR

Noté en catégorie spéculative, [Continental](#) profite du bas niveau des taux d'intérêt en Europe pour accélérer le refinancement de souches obligataires émises en 2010 dans des conditions de marché bien moins favorables. Dans le cadre de son nouveau programme EMTN (Euro Medium Term Notes) lancé au mois de mai, le groupe allemand vient de boucler une émission obligataire d'un montant nominal de 750 millions d'euros à 5 ans, avec un coupon annuel de 3% payable semestriellement.

BNP Paribas, [Citigroup](#), [Deutsche Bank](#), ING et Unicredit ont agi comme coordinateur global de l'opération qui débouchera sur la cotation des nouveaux titres le 16 juillet sur la [Bourse de Luxembourg](#).

Saluant «un témoignage de confiance des investisseurs qui s'est traduit par une sursouscription significative des titres», le directeur financier de [Continental](#)

Wolfgang Schäfer a ajouté que le produit de cette émission servira à refinancer une souche obligataire à 7 ans d'un milliard d'euros, assortie d'un coupon de 7,5%, qui avait été émise en septembre 2010 par sa filiale Conti-Gummi Finance. Cette obligation sera partiellement remboursée le 16 septembre prochain, le groupe exerçant son option d'achat à un prix convenu de 103,75% du nominal, à

Une forte baisse des frais financiers en 2014

comparer à un cours de marché de 104,5%. Le rachat du reste de la souche sera financé sur la trésorerie de l'équipementier automobile.

Les analystes de Kepler-Cheuvreux estiment que «les pénalités liées au rachat anticipé de titres obligataires et la volatilité sur les produits dérivés devraient entraîner une brusque

remontée de la charge d'intérêt nette de [Continental](#) au deuxième trimestre, à 360 millions d'euros contre 123 millions au premier trimestre». Selon leurs calculs, les frais financiers nets du groupe atteindraient ainsi 750 millions sur l'ensemble de l'exercice 2013, avant de tomber à 350 millions en 2014.

Continental avait déjà annoncé en mai qu'il allait exercer une option de rachat sur une souche de 750 millions d'euros, portant un coupon de 8,50%, qui venait à maturité en juillet 2015. Ce remboursement anticipé, qui aura lieu le 15 juillet prochain, sera financé sur la trésorerie du groupe complétée par des lignes de crédit. Il pourra par ailleurs rembourser par anticipation en octobre prochain une souche servant un coupon de 6,5%, à échéance 2016, et sur une autre souche à 7,125% expirant en 2018, également émises à l'automne 2010.

8

Sodexo tient tête grâce aux marchés émergents dans un environnement morose

Le groupe a prévenu que la croissance interne, de 2,3% sur 9 mois à fin mai, pourrait se situer sur l'exercice dans le bas de la fourchette prévue de 1 à 2%

par BENOÎT MENU

Tel le roseau, [Sodexo](#) plie mais ne rompt pas. Dans un «contexte mondial difficile» selon son directeur général Michel Landel, le géant de la restauration collective poursuit ses efforts d'adaptation tout en affichant sa confiance à long terme dans sa capacité à tirer pleinement parti à travers le monde de la volonté de réduction des coûts de la part de ses clients.

Le chiffre d'affaires sur neuf mois à fin mai publié hier reflète le ralentissement économique mondial. L'indicateur est en hausse de 3,7% à 14,2 milliards d'euros, une progression ramenée à 2,3% en organique (hors effets de change pour 0,9% et de périmètre pour 0,5%). Une croissance «satisfaisante» selon Michel Landel, [Oddo](#) qualifiant d'«un peu décevante» la croissance de 2,6% au troisième trimestre (après 3,3% au

premier et 2,2% au deuxième) au regard d'une «base de comparaison plus favorable».

Les observateurs soulignent tout de même la relative résistance de l'activité en Europe continentale (31% des facturations), où le groupe affiche une croissance interne positive de 0,8%. Alors que cette croissance se situe à 1,4% en Amérique du Nord (38% du total) et à -1,4% au Royaume-Uni et en Irlande (mais +4,2% hors effet de la Coupe du monde de rugby au premier trimestre 2011-2012), les marchés émergents conservent leur rôle de locomotive. Le «reste du monde» affiche ainsi une croissance interne de 7,0% sur neuf mois pour représenter 20% de l'activité. Et le pôle avantages et récompenses reste dynamique avec une croissance de 6,7% à 583 millions d'euros. Raymond James juge «positive» «l'absence de détérioration de la croissance organique

sous-jacente au troisième trimestre (3 à 3,5%)».

Ces chiffres permettent à [Sodexo](#) de confirmer son objectif de croissance de 1 à 2% sur l'exercice à fin août, quand bien même Michel Landel a concédé que l'indicateur pourrait bien se situer effectivement dans le bas de cette fourchette. Le dirigeant a confirmé l'ambition d'une croissance annuelle moyenne de 7% à moyen terme.

Face aux turbulences, le groupe maintient sa vigilance. [Sodexo](#) a dévoilé mardi soir un plan de départs volontaires en France concernant 217 postes. Et le restaurateur a précisé hier que le passage en revue des contrats jugés trop peu rentables l'avait pour l'heure conduit à renoncer fin mai à 180 millions d'euros d'activité annuelle sur les 400 millions potentiellement concernés par le plan.

Les assureurs pourront consacrer 5% de leurs actifs aux entreprises

La réforme du Code de l'assurance étend aux prêts le financement des PME et ETI. Elle concerne également les collectivités publiques

par ANTOINE LANDROT

Un beau moment d'unanimité : les représentants des assureurs, des PME et des ETI, les investisseurs publics (Caisse des dépôts et Fonds de réserve des retraites) et le ministre de l'Economie et des Finances Pierre Moscovici ont tous salué hier l'avancée que représente la réforme du code de l'assurance.

Devant les nouvelles contraintes réglementaires qui poussent les banques à limiter leurs engagements à l'égard des entreprises, les assureurs doivent prendre le relais. «Il y a un gisement à mobiliser tous ensemble : 1.800 milliards d'encours global pour les assureurs en France, mais dont seulement 42 financent les PME et les ETI aujourd'hui», a souligné le ministre.

Le code sera donc réformé par un décret qui sera publié dans l'été. Ce décret autorisera les assureurs à placer jusqu'à 5% de leurs investissements dans des

«fonds de prêts à l'économie», comme les fonds Novo d'un milliard d'euros annoncés dans la foulée. «Le fait de pouvoir souscrire directement à des prêts, et non plus seulement à des émissions obligataires, va permettre aux assureurs de s'adresser à un vivier encore plus vaste d'entreprises», explique Jérôme Grivet, directeur général de Crédit Agricole Assurances, à

Elargir le vivier des entreprises éligibles

L'Agefi. Les assureurs (Predica, CNP Assurances, Axa...) avaient déjà annoncé d'ambitieux programmes de financement d'entreprises, mais à travers des fonds souscrivant à des émissions obligataires, passant souvent par des structures complexes basées en Irlande ou au Luxembourg.

Le nouveau plafond représente une

limite réglementaire de 90 milliards d'euros. Une somme à relativiser. «Ce montant est sans doute le fruit d'un calcul mécanique, indique Jérôme Grivet. D'une part, il couvre l'ensemble des actifs d'assurance, non pas uniquement les 1.400 milliards de l'épargne en assurance vie. Or, l'assurance de dommages obéit à des règles de gestion actif-passif différentes définies par chaque assureur. D'autre part, cela implique qu'il faille trouver 90 milliards d'actifs à désinvestir».

Mais ces 5% ne se limitent pas aux prêts aux entreprises. Sont également éligibles aux fonds de prêts les créances des collectivités publiques territoriales et des établissements publics de l'Union européenne. Un aspect sur lequel les intervenants d'hier ne se sont pas étendus. «Financer les collectivités publiques n'est clairement pas la priorité des assureurs», confie l'un d'eux en privé.

9

Les derniers placements privés d'entreprises françaises

Emetteur	Date	Montant (en mns €)	Maturité (en années)	Instrument	Spread	Coupon	Arrangeur
Cofitem- Cofimur	09/07/2013	80	6	Obligation	NC	4,125 %	CM CIC, CF Jacques Cœur, Palatine, Bred
Foncière Inea	26/06/2013	30,3	6	Obligation	NC	4,35 %	Rothschild
Aurélia	12/06/2013	13,6	6	Obligation	NC	4,75 %	Octo Finances
Ubisoft	06/05/2013	40	5	Obligation	NC	3,04 %	CA CIB, SG CIB
Steria	10/04/2013	180	6,25	Obligation	MS +3,185 %	4,25 %	SG CIB
Orpéa	10/04/2013	33	6,1	Obligation	NC	4,60 %	CA CIB
Soufflet	28/03/2013	20	6,7	Obligation	MS +3,26 %	4,25 %	SG CIB
Eurosic	27/03/2013	125	6	Obligation	MS +2,89 %	3,95 %	CA CIB, CM-CIC, Natixis
Lactalis	25/03/2013	172	6,7	Obligation	MS +2,56 %	3,75 %	CA CIB, HSBC, Natixis, SG CIB
Foncière Atland	08/03/2013	5	5	Obligation	NC	5,50 %	CM-CIC
Akka	01/03/2013	100	5 ans et 4 mois	Obligation	MS +3,25 %	4,45 %	CM-CIC / Natixis
LFB	22/02/2013	50	6	Obligation	MS +2,65 %	3,85 %	Natixis
Laurent Perrier	21/02/2013	15	5 ans et 313 jours	Obligation	MS +2,55 %	3,75 %	Kepler
Adéo	30/01/2013	100	7	Obligation	MS +1,5 %	2,75 %	CM-CIC
Tessi	11/01/2013	20	5 ans et 11 mois	Obligation	MS +2,90 %	3,95 %	Kepler
Altarea-Cogedim	28/12/2012	150	7	Obligation	MS +2,85 %	3,97 %	Nomura

Source : L'Agefi

ÉCONOMIE & MARCHÉS

FRANCHISSEMENTS DE SEUIL:

LDLC.Com: Laurent Villemonte de la Clergerie a franchi en baisse le seuil de 25 % du capital et détient 24,44 % du capital et 29,43 % des droits de vote (10/07/13).

Ausy: Nextstage agissant pour le compte d fonds sous gestion a franchi en hausse, à titre de régularisation le seuil de 5 % du capital et détient 5,003 % du capital et 3,81 % des droits de vote (10/07/13).

Foncière des 6 e et 7 e arrondissement de Paris: Allianz SE a franchi en hausse, indirectement via les sociétés anonymes Allianz Vie et Allianz Iard qu'elle contrôle, les seuils de 25 % du capital et des droits de vote et détient 26,52 % du capital et des droits de vote (09/07/13).

Paris Hôtels Roissy Vaugirard a franchi en baisse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote et détient 1,14 % du capital et des droits de vote.

Cofitem-Cofimur a franchi en hausse directement et indirectement via la société Hôtelière de la Villette qu'elle contrôle, les seuils de 15 % du capital et des droits de vote et détient 16,79 % du capital et des droits de vote (08/07/13).

Covéa a franchi en hausse indirectement via les sociétés Covéa Coopérations et MAAF Santé qu'elle contrôle les seuils de 20 % et 25 % du capital et des droits de vote et détient 26,83 % du capital et des droits de vote (04/07/13).

Saint-Gobain: Amundi agissant pour le compte du FCPE Saint-Gobain PEG France dont elle assure la gestion, a franchi en hausse le seuil de 10 % des droits de cote et détient 6,77 % du capital et 10,04 % des droits de vote (09/07/13).

Sodexo: First Eagle IM agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion a franchi en baisse le seuil de 5 % des droits

de vote et détient 3,65 % du capital et 4,96 % des droits de vote (09/07/13).

Aéroport de Paris: SOC a franchi en hausse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote et détient 8,00 % du capital et des droits de vote (09/07/13).

Neopost: UBS AG a franchi en hausse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote et détient 5,01 % du capital et des droits de vote (08/07/13).

Groupe Steria: Amundi agissant pour le compte du FCPE Groupe Steriactions dont elle assure la gestion a franchi en hausse le seuil de 15 % du capital et détient 15,15 % du capital et 18,87 % des droits de vote (08/07/13).

Remy Cointreau: Andromède, Orpar et Recopart et Fine Champagne Investissement ont franchi en hausse les seuils de 50 % du capital et 2/3 des droits de vote et détient 50,96 % du capital et 66,78 % des droits de vote (08/07/13).

Arkema: Fonds Stratégie de Participations a franchi en hausse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote et détient 6,05 % du capital et 5,64 % des droits de vote (05/07/13).

Seb: Fonds Stratégie de Participations a franchi en hausse le seuil de 5 % du capital et détient 5,25 % du capital et 3,58 % des droits de vote (05/07/13).

Mauna Kea Technologies: Psilos Group Partners a franchi en baisse les seuils de 10 % du capital et 5 % du capital et des droits de vote et détient 2,55 % du capital et 1,91 % des droits de vote (04/07/13). The Capital Group Companies a franchi en hausse le seuil de 5 % du capital et détient 6,42 % du capital et 4,81 % des droits de vote (28/06/13).

OFFRES PUBLIQUES:

Aedian: dépôt d'un projet d'offre publique d'achat d'Aubay au prix de 6,80 € par action et de 1,64 € par BSAANE (10/07/13).

Hologram Industries: offre publique d'achat simplifiée de Surys, ouverte du 11/07 au 02/08/13 inclus (10/07/13).

Groupe Monceau Fleurs: projet d'offre publique d'achat simplifiée de Perceva Holding au prix de 0,63 € par action et 3,125 € par obligation convertible de nominal 12,50 € (25/06/13).

Sical: projet d'offre publique de retrait de Celta de concert avec Sofpo et Bernard Rossmann au prix de 20 € par action (20/06/13).

Foncière Dév. Logements: offre publique d'échange de Foncière des Régions par remise de 6 actions nouvelles Foncière des Régions à émettre pour 23 actions Foncière Développement Logements présentées ; offre ouverte le 27/06/13 (26/06/13).

GFI Informatique: projet d'offre publique d'achat simplifiée d'Infocin Participations au prix de 3,75 € par action, 5,25 € par OCEANE et 0,35 € par BSAR (10/06/13).

Club Méditerranée: projet d'offre publique d'achat de Gaillon Invest au prix de 17 € par action et de 19,23 € (coupon détaché - Océanes) (30/05/13).

Biscuits Gardeil: offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire de la société de droit néerlandais Unichips Int. BV au prix de 22,58 € par action, ouverte du 28/06 au 11/07/13 inclus (27/06/13).

D'autres informations sur la vie des sociétés :



ACTUALITE DES ENTREPRISES

Chiffre d'affaires

Boiron : Chiffre d'affaires trimestriel le 12/07/2013
Soitec : Chiffre d'affaires trimestriel le 15/07/2013
Audika : Chiffre d'affaires trimestriel le 15/07/2013
Accor : Chiffre d'affaires trimestriel le 16/07/2013
L'Oréal : Chiffre d'affaires trimestriel le 16/07/2013
Orpea : Chiffre d'affaires trimestriel le 17/07/2013
Manutan : Chiffre d'affaires trimestriel le 17/07/2013

Résultats

Kaufman & Broad : Résultats semestriels le 11/07/2013
JPMorgan : Résultats trimestriels le 12/07/2013
Wells Fargo : Résultats trimestriels le 12/07/2013
Citigroup : Résultats trimestriels le 15/07/2013
SKF : Résultats trimestriels le 16/07/2013
Goldman Sachs : Résultats trimestriels le 16/07/2013
Coca-Cola : Résultats trimestriels le 16/07/2013

ASML Holdings : Résultats trimestriels le 17/07/2013
Novartis : Résultats trimestriels le 17/07/2013
Bank of America : Résultats trimestriels le 17/07/2013
Intel : Résultats trimestriels le 17/07/2013
Akzo Nobel : Résultats trimestriels le 18/07/2013



Global Investments

"Your gateway to unconventional beta"

SCOR Global Investments SE | +33 1 53 64 65 26 www.scor-gi.com
Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP09000006

BNP Paribas et Tikehau sont les premiers gagnants des fonds PME de Place

Les deux groupes gèreront les fonds obligataires Novo lancés hier. Les deux tiers du milliard d'euros d'engagements reviendront à BNPP IP

par ALEXANDRE GARABEDIAN

Novo, le projet de fonds obligataires PME-ETI de Place dont le lancement a été officialisé hier, fait d'ores et déjà deux gagnants: [BNP Paribas](#) Investment Partners et Tikehau IM. La filiale de la banque et la société de gestion spécialisée dans le crédit ont été sélectionnées pour gérer le milliard d'euros qui sera fléché dans les prochaines années du bilan des assureurs vers le financement des belles entreprises françaises.

Les sociétés gèreront deux fonds jumeaux, avec les mêmes contraintes. La répartition entre les sociétés, qui tient compte de leur taille relative, a été fixée à deux tiers des engagements pour [BNP Paribas](#) IP et un tiers pour Tikehau IM. Cette dernière, fondée en 2007 seulement, voit ainsi le montant de ses encours gérés dépasser les 2 milliards grâce à ce mandat. Au total, 18 assureurs

ont accepté de financer les fonds Novo, [CNP](#) en tête (100 millions), aux côtés du Fonds de réserve pour les retraites, de l'Etablissement de retraite additionnelle de la fonction publique (Erafp) et de la Caisse des dépôts, qui a porté le projet et y investira 100 millions.

Novo est un fonds commun de titrisation, qui émettra et achètera des

Les encours de Tikehau IM passent à plus de 2 milliards

obligations et non des prêts. Il prendra des tickets unitaires de 10 à 50 millions d'euros, à taux fixe (4% à 6% aux conditions de marché d'aujourd'hui), sur des durées de 5 à 7 ans, remboursables in fine. Entre 30 et 40 entreprises devraient en bénéficier. Le portefeuille ne pourra être investi à plus de 10% dans une même entreprise, et à plus de 20%

dans un secteur d'activité. La durée d'investissement s'étalera sur deux ans et la durée de vie a été fixée à dix ans. Les promoteurs de Novo espèrent, à terme, faire grandir la taille du dispositif.

Le projet doit encore être finalisé avec la rédaction de la documentation des fonds. La gouvernance - conditions d'une rupture avec les gérants, présence au conseil, gestion des conflits d'intérêts - y tiendra une grande place. Novo repose sur une architecture ouverte, chaque gérant allant trouver ses prêts auprès d'une multitude de banques. Tikehau a ainsi annoncé hier avoir noué des accords avec Arkéa, Palatine, certaines [Banques Populaires](#) (Sud, Lorraine Champagne) et Caisses d'Epargne (Nord France Europe et Provence Alpes Corse) ainsi qu'avec [KPMG](#).

11

Generali fait une halte dans son programme de cessions pour se renforcer en Allemagne

L'assureur italien, qui vise des cessions d'actifs de 4 milliards d'euros, a émis des actions pour prendre le contrôle total de Generali Deutschland

par PATRICK AUSSANNAIRE

Le recentrage des activités de [Generali](#) se poursuit. L'assureur italien a indiqué hier qu'il prévoyait de prendre le contrôle total de sa filiale allemande, en rachetant les 7% d'actions qu'il ne détient pas encore. A l'issue de cette opération, [Generali](#) Deutschland, qui a généré 17,6 milliards d'euros de primes en 2012, sera sorti de la cote d'ici à la fin du premier semestre 2014, ce qui permettra de procéder à des synergies.

Generali s'est ainsi engagé dans une opération de placement de 15,5 millions de ses propres actions correspondant à 1% de son capital, à un prix de 13,95 euros par titre, pour financer l'acquisition d'une première tranche de 3% de la filiale, estimée à 171 millions d'euros. Une émission orchestrée par [BNP Paribas](#), [Morgan Stanley](#) et [UBS](#), qui a permis de lever 216,7 millions d'euros

correspondant à une augmentation de 1,2 point de son ratio de solvabilité 1. Une fois le seuil des 95% de participation franchi, [Generali](#) exercera son droit de racheter les 4% restants par le biais d'une procédure de cession forcée. La levée de l'option sera néanmoins soumise à l'aval des actionnaires de la filiale, qui se verront proposer une prime d'indemnisation en numéraire.

«L'acquisition des intérêts minoritaires dans [Generali](#) Deutschland Holding est en ligne avec notre but de simplifier le groupe. Il s'agira d'un investissement créateur de valeur qui générera un rendement supérieur aux objectifs de résultats indiqués dans notre plan stratégique», explique le directeur général de [Generali](#), Mario Greco, qui a entrepris une mutation radicale du groupe depuis sa prise de fonction en août dernier. Avec 70 milliards d'euros de primes collectées,

[Generali](#) vise un ratio Solvabilité 1 supérieur à 160%, 600 millions de réductions de coûts, et une génération de cash flow d'au moins 2 milliards d'ici à 2015.

Dans le cadre de son programme de cession d'actifs de 4 milliards d'euros, le groupe a procédé le mois dernier à des cessions de participations minoritaires au Mexique qui lui ont permis de récolter 858 millions, ainsi qu'à la vente d'activités de réassurance-vie aux Etats-Unis à Scor pour 579 millions. Reuters indiquait récemment que la banque portugaise Banco Espírito Santo et l'espagnole Bankinter seraient en lice pour le rachat de BSI, sa filiale de banque privée suisse, d'une valeur comptable d'environ 2,3 milliards d'euros.

UBS redevient la première banque privée mondiale

La banque suisse est repassée devant Bank of America en 2012, année marquée par un rebond de la collecte des gestionnaires de fortune

par AMÉLIE LAURIN

Cernée par plusieurs affaires judiciaires, y compris en France, **UBS** retrouve pourtant son rang d'avant la crise. Pour la première fois depuis fin 2007, le groupe suisse est redevenu la première banque privée au monde, selon le dernier baromètre du cabinet Scorpio Partnership publié hier. Avec 1.705 milliards de dollars (1.327 milliards d'euros) d'actifs sous gestion à fin 2012, il reprend la tête du classement mondial à **Bank of America Merrill Lynch** (BoA). Leurs encours n'égalent toutefois pas leurs records passés. A son faite, fin 2007, **UBS** affichait 1.896 milliards de dollars d'actifs gérés, tandis que BoA tutoyait les 2.000 milliards fin 2010.

Le reste du classement 2012 évolue peu. L'américain **Wells Fargo** confirme sa troisième place, devant **Morgan Stanley**, tandis que le genevois **Pictet** remplace **JPMorgan** à la dixième place mais sur la base de données arrêtées plus tard, fin mars 2013. **HSBC**, **Deutsche Bank** et **BNP**

Le top 10 mondial des banques privées

Rang	Banque	Encours en mds \$	Variation en 2012	Changement de rang
1	UBS	1.705	+ 9,7 %	+1
2	Bank of America	1.673	+ 5,9 %	-1
3	Wells Fargo	1.400	+ 7,7 %	-
4	Morgan Stanley	1.308	+ 7,3 %	-
5	Credit Suisse	855	+ 6,9 %	-
6	Royal Bank of Canada	628	+ 9,6 %	-
7	HSBC	398	+ 5,6 %	-
8	Deutsche Bank	387	+ 11,1 %	-
9	BNP Paribas	347	+ 9,7 %	-
10	Pictet*	322	+ 22,9 %	+1

* Sur 15 mois, au 31 mars 2013

Source : Scorpio Partnership

Paribas restent de leur côté les seuls membres non suisses ou américains du Top 10, avec des encours beaucoup plus faibles, compris entre 350 et 400 milliards de dollars.

Après une année 2011 difficile, les banques privées ont repris le chemin de la croissance l'an dernier. Les actifs sous gestion de l'industrie ont crû de 8,7%, à 18.500 milliards de dollars, grâce au rebond des marchés mais aussi au rebond de la collecte nette (+23,7%). Scorpio Partnership y voit un «signe du retour de

la confiance des clients envers les gestionnaires de fortune globaux». Cependant, «tous les groupes doivent continuer à travailler dur pour maintenir leur niveau de marges et l'industrie ne peut se permettre de pavoiser», affirme le cabinet. La marge moyenne sur encours est en effet restée quasi stable, à 116 points de base.

12

Un rapport parlementaire tacle les pratiques de HSBC Private Bank

Le député Christian Eckert, qui s'est penché sur la gestion de la «liste HSBC», accuse la banque d'avoir recherché une «opacité maximale»

par ALEXANDRE GARABEDIAN

Christian Eckert n'y va pas de main morte face à **HSBC** Private Bank. Le député PS a rendu hier à la commission des finances son rapport sur [la gestion de la «liste HSBC»](#) par l'administration fiscale, du nom de la fameuse liste de 3.000 titulaires de comptes suisses non déclarés remise à la France par un ancien informaticien de la banque, Hervé Falciani. Il y fustige un mode de fonctionnement «fondé sur le cloisonnement et la dissimulation» de la banque privée suisse, sous le coup d'une information judiciaire dans l'Hexagone depuis avril. **HSBC** en Suisse n'était pas joignable hier pour commenter.

«La complexité délibérément entretenue dans la classification des profils clients comme le morcellement des informations (...) reflètent la recherche d'une opacité maximale,

destinée à protéger tant les clients que l'établissement bancaire et à dissimuler des comportements répréhensibles», écrit le rapporteur PS du budget à l'Assemblée nationale.

Pour justifier ce jugement sévère, Christian Eckert invoque trois arguments. D'une part, il lui a été fait état «d'éléments de langage transmis par les chargés de clientèle de l'établissement à leurs clients, pour leur conseiller de nier qu'ils détenaient un compte ; ces chargés de clientèle soulignaient - à raison d'ailleurs - la fragilité de la position juridique de l'administration fiscale française, compte tenu des conditions d'obtention des informations».

D'autre part, le rapporteur a relevé dans la base de la banque la présence de 1.293 noms censés être des employés de **HSBC**. «Il est plus que probable que ces employés aient porté des comptes au profit de clients, et jouent le rôle de prête-

noms ou de 'rabatteurs'. Tel est notamment le cas de quelques employés de **HSBC**, dont les avoirs dépassaient 100 millions de dollars sur la période considérée, et dont il est difficile d'imaginer qu'ils détenaient ces sommes en propre», note le député.

Enfin, le rapport constate de nombreux transferts de comptes détenus en direct vers des structures situées dans des paradis fiscaux comme Panama entre juin 2003, date de l'adoption de la directive européenne fiscalité de l'épargne, et le 1er janvier 2005, celle de son entrée en vigueur.

Le traitement des «dossiers HSBC» par le fisc est toujours en cours. A la date du 15 juin, il a permis de régulariser 950 millions d'euros de capitaux et d'imposer des droits et pénalités de 182 millions.

La réforme du Livret A sera tranchée la semaine prochaine

Un projet de décret prévoit de reverser aux banques 25 milliards d'euros pour compenser les effets de la hausse du plafond du Livret A

par AMÉLIE LAURIN

Privées d'une partie de la manne du Livret A, les banques pourraient récupérer 25 milliards d'euros de liquidités auprès de la Caisse des Dépôts (CDC). A la suite du projet de décret révélé hier par *Les Echos*, «la commission de surveillance de la CDC et le CCLRF (Comité consultatif de la législation et de la réglementation financière) rendront un avis consultatif le 17 juillet», annonce une source proche du ministère des Finances. Le décret passera ensuite au Conseil d'Etat, pour une parution peut-être début août.

Les banques ne l'entendent pas de cette oreille. «Elles n'ont pas connaissance du projet de décret sur les fonds centralisés à la CDC décrit dans la presse. C'est un projet unilatéral des pouvoirs publics», assure la Fédération des banques françaises qui rappelle que les établissements «ont besoin de conserver dans leur bilan une partie des

fonds transférés aujourd'hui à la CDC afin d'assurer le financement de l'économie, notamment des PME». A Bercy, on estime pourtant que «les banques ont été écoutées».

Le texte prévoit que la CDC leur reverse 15 milliards d'euros provenant du Livret A et du Livret de développement durable (LDD) et 10 milliards du Livret d'épargne populaire (LEP), pour

Baisse des commissions de collecte

compenser les transferts de dépôts engendrés par les relèvements du plafond du Livret A et du LDD. «Les ressources clientèle des établissements de crédit se sont réduites de 11,1 milliards d'euros entre octobre 2012 et mars 2013. Au cours de la même période de l'année précédente, l'encours des dépôts bancaires des ménages avait augmenté

de 29 milliards d'euros. La perte relative est donc, d'une année sur l'autre, de 40 milliards d'euros», a pointé hier Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, en présentant le rapport 2012 de l'Observatoire de l'épargne réglementée. Cette ponction appelle l'attention.

La proposition de Bercy inclut un mécanisme de retour des liquidités vers la CDC si les dépôts centralisés représentent moins de 135% de ses prêts au logement social, à la politique de la ville et aux collectivités locales. Elle prévoit aussi une baisse de 0,5 % à 0,4% de la commission versée aux banques pour la collecte de l'épargne réglementée. Celle-ci passerait en revanche de 0,15% à 0,22% pour les gros collecteurs, en premier lieu La Banque Postale.

Quant au taux du Livret A, dont la formule de calcul n'est pas révisée pour l'instant, il pourrait passer de 1,75% à 1% ou 1,25% le 1er août.

13

RCI Banque entend financer 20 à 25% de son bilan grâce à l'épargne en 2016

La captive de Renault affiche 2,6 milliards d'euros d'encours d'épargne et se fixe de nouveaux objectifs plus ambitieux

par ANTOINE LANDROT

Lorsqu'elle a démarré son activité de collecte de dépôts il y a 18 mois en lançant son livret Zesto, RCI Banque, filiale de Renault, était loin d'imaginer qu'elle rencontrerait un tel succès. La captive du constructeur automobile français affiche une collecte nette de 1,6 milliard d'euros au premier semestre 2013 à travers ses produits d'épargne. L'encours total atteint 2,58 milliards d'euros et 10% de ses ressources bilan: les objectifs prévus pour la fin de l'année 2014 sont déjà atteints.

La collecte d'épargne au premier semestre a représenté environ 40% de son programme de refinancement de la période. Le solde, 2,3 milliards, a été apporté par des émissions obligataires. Une titrisation est programmée au deuxième semestre.

La collecte a été portée par le marché

allemand, avec 1,4 milliard. Ce n'est guère surprenant: l'Allemagne est de loin le pays plus développé d'Europe en matière de banques de constructeurs. Volkswagen Bank, par exemple, affiche 23 milliards d'euros d'épargne.

Le livret d'épargne de RCI Bank Direkt, qui n'a été lancé outre-Rhin qu'en février 2013, a déjà réuni 1,1 milliard d'euros. Le compte à terme (décliné en quatre maturités, de un à quatre ans), lancé fin avril seulement, affiche déjà 300 millions d'encours. «La demande est telle que nous avons pu revoir le taux à la baisse trois fois pour le livret, et une fois pour le compte à terme», s'étonne encore Philippe Buros, directeur commercial de RCI Banque. Le premier sert une rémunération de 1,5%, le second de 2,4%.

En France, le développement du livret d'épargne Zesto (qui sert un compte annuel de base brut de 2%) a été plus calme, mais néanmoins deux fois plus

rapide qu'anticipé. La collecte atteint 300 millions d'euros et porte les encours au 30 juin à 1,2 milliard. Le compte à terme Pepito (à taux progressif trimestriel d'une durée de trois ans, de 1,60% à 3,50%) a été lancé le 1er juillet.

Fort de ce succès, RCI Banque ne compte pas s'arrêter là. «Les agences de notation nous demandent que l'épargne représente à terme entre 30 et 40% de notre financement», souligne Philippe Buros. L'établissement s'est donc fixé un nouvel objectif: que les dépôts pèsent entre 20% et 25% de ses ressources en 2016, en fonction de la croissance des encours et des coûts de refinancement sur les marchés. Pour y arriver, RCI Banque compte notamment sur l'ouverture d'un troisième marché avant 2015, peut-être en Belgique ou aux Pays-Bas.

CETTE SEMAINE DANS L'AGEFI HEBDO

www.agefi.fr

L'AGEFI HEBDO

TOUS LES MÉTIERS DE LA FINANCE

RÉSOLUTION BANCAIRE

L'ETAT EN DERNIER REMPART

N° 381 // du 11 au 17 juillet 2013 // 6,50 €



L'ACP devrait devenir l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

DONNÉES ET INDICES DE MARCHÉ - OPÉRATION MAINS PROPRES

14

Découvrez L'AGEFI HEBDO, rendez-vous sur www.agefi.fr

TAUX & CHANGES

INDICES OBLIGATAIRES BARCLAYS CAPITAL					
	Adjusted Duration	Total Return	M-T-D Return	Y-T-D Return	Inception Return
US Treasury	5,15	0,03	-0,52	-2,62	1910,40
1 - 3 years	1,91	0,00	-0,01	0,00	149,91
3 - 5 years	3,82	0,06	-0,25	-1,54	225,05
5 - 7 years	5,77	0,14	-0,68	-3,57	270,48
7 - 10 years	7,83	0,13	-1,04	-5,17	299,28
10+ years	16,14	-0,16	-2,28	-9,93	2660,10
US Corporate	6,74	0,19	-0,19	-3,79	2248,60
US High Yield	4,39	0,29	0,19	1,61	1396,20
Euro-Aggregate	5,65	0,13	0,66	0,79	110,17
Treasury	6,35	0,08	0,68	0,76	109,58
1 - 3 years	1,90	0,00	0,40	0,92	74,31
3 - 5 years	3,65	0,04	0,78	0,90	100,70
5 - 7 years	5,27	0,06	0,97	1,35	119,59
7 - 10 years	7,14	0,16	0,94	1,12	127,01
10+ years	12,42	0,13	0,53	-0,11	148,83
Corporate	4,41	0,25	0,77	0,85	110,42
Financial	4,09	0,25	0,80	1,06	107,10
Industrial	4,64	0,24	0,71	0,46	116,10
Utility	4,95	0,28	0,89	1,66	131,31
AAA	6,01	0,25	0,55	-0,78	110,79
AA	6,17	0,17	0,79	-0,43	100,94
A	4,53	0,22	0,69	1,22	96,85
BAA	5,24	-0,05	0,65	3,40	116,27
Sovereign/Supra.	5,81	0,23	0,50	-0,61	116,64
Collateralised	4,21	0,20	0,46	1,56	108,73
Euro-Aggregate 500+	5,65	0,13	0,66	0,78	110,49
Euro High Yield	3,51	0,27	0,73	3,11	138,30

NIVEAUX MOYEN D'EMISSION SUR LES TCN								Maj : 04-07-2013	
Echéance	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	9 mois	1 an	
Corporates									
A-1+/P-1/F-1+	-2,5	-1,3	0,0	0,0	3,7	6,0	9,3	13,7	
A-1/P-1/F-1	-0,2	1,0	2,3	5,3	9,0	13,3	19,3	24,7	
A-2/P-2/F-2	2,3	4,8	6,5	11,7	20,3	23,8			
A-3/P-3/F-3	19,3	26,0	34,5						
ABCP									
A-1+/P-1/F-1+	1,0	2,7	7,0	N/A	N/A	N/A			
A-1/P-1/F-1	4,8	4,5	9,0	N/A	N/A	N/A			
Banques									
A-1+/P-1/F-1+	-10,8	-6,8	0,0	1,5	2,5	4,5	10,0	16,3	
A-1/P-1/F-1	-6,0	-1,2	5,0	8,3	10,5	14,0	23,5	31,3	
A-2/P-2/F-2	2,8	10,3	20,8	23,7	32,7	53,8			
Supras									
A-1+/P-1/F-1+	-10,0	-7,0	-5,5	-4,0	-2,5	-0,7	3,0	5,3	

Les niveaux sont des niveaux estimatifs. L'indice est contribué par 4 contributeurs avec un minimum de 2 contributeurs par niveau.

EuroMTS Index (ex CNO-Etrix)						
	1-3 ans	3-5 ans	5-7 ans	7-10 ans	10-15 ans	+15 ans
Index	136,25	140,68	143,95	146,70	150,62	155,98
Duration	1,95	3,55	5,24	7,27	9,72	13,94
Modified Duration	1,88	3,41	5,03	6,97	9,30	13,32
Convexity	5,59	15,90	32,46	61,35	110,99	264,71
Average Coupon	3,92	5,29	4,41	4,00	4,23	5,52
Average Maturity	2,04	3,93	5,96	8,65	12,47	23,94
Average Yield	4,06	4,14	4,20	4,31	4,52	4,67
Weight	25,75	21,76	12,62	19,78	5,44	14,66
Index Change	0,09	0,18	0,25	0,26	0,24	0,28
Yield Change	-0,03	-0,04	-0,03	-0,02	-0,02	-0,01

ACTIONS

15

Indices Français				
	Jour	Var.	PH (52 semaines)	PB (52 semaines)
CAC 40	3840,53	-0,08	4072,24	3065,47
SBF 120	2970,98	-0,03	3129,00	2365,75
SBF 250	2901,57	-0,02	3054,03	2315,41
Europe				
DJ Stoxx 50	2677,67	0,04	2845,35	2366,01
DJ Euro Stoxx 50	2659,71	-0,17	2851,48	2142,46
DJ Stoxx 600	294,84	0,09	311,07	249,77
FT Eurofirst 100	3498,02	-0,03	3711,77	3029,24
Allemagne				
Dax	8066,48	0,00	8557,86	6324,53
Grande-Bretagne				
FTSE 100	6504,96	-0,13	6875,62	5478,02
Espagne				
Ibex 35	7995,00	-0,25	8755,90	5905,30
Italie				
S&P / MIB	15677,26	-0,72	17983,63	12295,76
Suisse				
SMI	7971,62	0,35	8411,30	6117,79
Pays-Bas				
AEX	362,04	0,54	373,31	309,44
Belgique				
BEL 20	2611,64	0,33	2750,35	2167,96
Danemark				
KFX	537,47	1,09	564,61	457,28
Finlande				
HEX	6172,54	-0,34	6491,15	4915,11
Norvège				
OBX	448,40	0,71	459,21	372,88

Indices Américains				
	Jour	Var.	PH (52 semaines)	PB (52 semaines)
Etats-Unis				
DJ Industrial	15291,66	-0,06	15542,40	12471,49
S&P 500	1652,62	0,02	1687,18	1325,41
Nasdaq Composite	3520,76	0,47	3532,04	2810,80
Nasdaq 100	3000,66	0,55	3053,51	2494,38
Canada				
S&P / TSX	12306,93	0,08	12904,70	11366,74
Mexique				
Bolsa	39999,02	-0,55	46075,04	37034,30
Brésil				
Bovespa	45483,43	0,91	63472,55	44107,06
Indices asiatiques				
	Jour	Var.	PH (52 semaines)	PB (52 semaines)
Japon				
Nikkei 225	14416,60	-0,39	15942,60	8328,02
Topix	1195,20	-0,14	1289,77	703,31
Hong-Kong				
Hang Seng	20904,56	1,07	23944,74	18710,59
Australie				
S&P / ASX	4901,36	0,40	5249,60	4062,30
Chine				
Shanghai A	2101,77	2,17	2558,83	1935,59
Corée du Sud				
Kospi	1824,16	-0,34	2042,48	1758,99
Taiwan				
Taipei Wght	8011,69	0,51	8439,15	6922,73
Thaïlande				
SET	1388,41	-0,74	1649,77	1172,92
Indonésie				
Jakarta Composite	4478,64	1,70	5251,30	3963,47
Inde				
BSE	3188,04	0,30	3464,79	2931,60

L'AGEFI

L'Agence économique et financière fondée en 1911 - 8 rue du Sentier, Paris 2e - Site Internet : www.agefi.fr Pour joindre directement vos correspondants : Par téléphone : Standard 01 53 00 26 26 - Rédaction (2703) - Par fax : Administration (2627) - Rédaction (2728) - Par e-mail : 1^{ère} lettre du prenomnom@agefi.fr Direction Directeur général, directeur de la publication, directeur éditorial : Philippe Mudry (2704), Directeur général délégué en charge de la gestion et du développement : François Robin (2634), Directeur commercial : Laurent Luiset (2692) Rédaction Rédacteur en chef : Alexandre Garabedian (2646), Rédacteur en chef adjoint : Olivier Pinaud (2608), Rédacteurs : Yves-Marc Le Réour (2667), Patrick Aussannaire (2661), Antoine Duroyon (2747), Bruno de Rouillac (2737), Antoine Landrot (2719), Amélie Laurin (2658), Benoît Menou (2721), Solenn Poullennec (2712), Bruno Sillard (2743), Secrétaire de la rédaction : Laurence Cattelán (2703) Edition-Réalisation Rédacteur en chef technique : Philippe Bonnet (2742), Régine Kuhn (2735) Diffusion-Abonnements-Éditions Service abonnements : Tel : 01 53 00 26 62 - Fax : 01 53 00 27 25 E-mail : abonnements@agefi.fr Directrice marketing client : Cécile Valéri, Responsable réabonnement : Armelle Dutheil (2722), Service relation client : Sabrina Del Rosario (2662), Catherine Mosqueron (2612), Responsable des éditions : Marie-Caroline Crabos (2716) Publicité Directeur de la publicité : Anne-Sophie Belin (2680). Publicité commerciale et web : Directeur de Clientèle : Angélique Bertaute (2637), Chef de Publicité : Claire Vanel (2644). Publicité financière : Directeur de Clientèle : Adeline Tisseyre (2603). Publicité internationale : Directeur : David Caussieu (06 07 40 54 53), Traffic Manager (print et web) : Nathalie Kuras (2736). Marketing-Multimédia Directrice : Laetitia Menesguen, Chef de projet : Alexandra Thiellet, Chef de produit acquisition : Anaïs Dos Santos, Webmaster : Audrey Rouger Administration-Finance Responsable administratif et financier : Laurence Limousin (2688), Chef du service informatique : Jean-François Martins (2709). L'Agefi Quotidien est édité par : AGEFI SA, capital : 7029000€, siège social : 8, rue du Sentier Paris 2e, RCS : Paris B 334 768 652, Siret : 33476865200052, TVA intracommunautaire : FR 75 334 768 652. Principal actionnaire : FININTEL, N° Commission Paritaire : 0515 W 90405, N° ISSN : 1776-3193

Moncler se présentera à la Bourse de Milan en décembre

Le fabricant de vestes prévoit de s'introduire à la Bourse de Milan en décembre prochain, une opération qui devrait valoriser l'enseigne à environ 2 milliards d'euros, ont déclaré à Reuters des sources proches du dossier. Cette introduction interviendra deux ans après une première tentative avortée du fait de l'instabilité des marchés financiers. Trois sources ont précisé que le dirigeant de la marque, Remo Ruffini, n'entendait toutefois pas réduire sa participation, actuellement de 32%. La société devrait mettre en Bourse environ 30% de son capital. Certains actionnaires actuels, comme les fonds Eurazeo ou Carlyle, pourraient par ailleurs profiter de cette occasion pour prendre leurs bénéfices. Moncler, fondé en 1952, a dégagé l'an dernier un chiffre d'affaires de 624 millions d'euros et un Ebitda de 170 millions. Ses ventes s'élevaient à 45 millions en 2003.

Carl Icahn incite les actionnaires de Dell à aller en justice

L'investisseur américain entend réclamer un meilleur prix pour ses actions Dell et il incite les autres porteurs de titres du géant de l'informatique à solliciter les tribunaux pour y parvenir, dans le cadre des efforts qu'il déploie pour bloquer le rachat entrepris par Michael Dell.

Le Koweït promet à son tour une aide à l'Égypte

Après l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, le Koweït va fournir une aide de 4 milliards de dollars à l'Égypte. L'agence de presse Kuna précise que l'aide du Koweït consistera en un versement de 2 milliards auprès de la Banque centrale d'Égypte, en un don d'un milliard et en la fourniture de produits pétroliers pour un milliard.

Nouvelle baisse des stocks des grossistes aux Etats-Unis

Les stocks des grossistes aux Etats-Unis ont de nouveau reculé en mai, accusant leur plus forte baisse depuis un an et demi, signe que le mouvement de restockage des entreprises pourrait peser sur la croissance du deuxième trimestre. Le département du Commerce a fait état mercredi d'une diminution de 0,5% des

stocks par rapport à avril.

Fimalac met la main sur AlloCiné

Diverses sources évoquent les négociations exclusives engagées par Fimalac concernant le rachat d'AlloCiné, nouvelle proie dans les médias. Le prix de la transaction pourrait se situer entre 50 et 70 millions d'euros selon *Les Echos*, bien loin des 120 millions déboursés en 2007 par l'actuel propriétaire, le fonds américain Tiger Global.

PSA et GM envisagent de coopérer aux Etats-Unis

General Motors pourrait commercialiser aux Etats-Unis des véhicules utilitaires de la gamme produite actuellement par PSA Peugeot Citroën dans le cadre des projets d'approfondissement de leur alliance, selon *latribune.fr*. Le projet de coopération porte sur les véhicules qui remplaceront les actuels fourgons de gamme moyenne Peugeot Expert et Citroën Jumpy.

Elections anticipées dans les trois mois au Luxembourg

Le Luxembourg va tenir dans les trois mois des élections législatives anticipées après l'écclatement mercredi de la coalition gouvernementale sur fond de scandale

impliquant les services de renseignement. Le Premier ministre Jean-Claude Juncker, à la tête du gouvernement depuis dix-huit ans, a annoncé hier soir qu'il présenterait sa démission ce matin au Grand-Duc.

Le FESF émet une obligation à 7 ans

Le Fonds européen de stabilité financière a placé mercredi 5 milliards d'euros d'obligations à 7 ans. Le spread ressort à 26 points de base au dessus de mid swap, ce qui implique pour les investisseurs un rendement de 1,755%. Deutsche Bank, Goldman Sachs et Natixis ont agi en tant que chefs de file pour cette opération. Le livre d'ordres a dépassé les 6,7 milliards.

Apple sanctionné pour les prix des « e-books »

Un magistrat américain a jugé Apple coupable d'avoir enfreint les lois antitrust en orchestrant une hausse artificielle des prix de vente des livres électroniques. La décision de la juge fédérale Denise Cote, qui ouvre la voie à une procédure de fixation du montant des dommages dont devra s'acquitter le groupe, constitue une victoire pour l'administration américaine et plusieurs Etats.

Athènes a dépassé ses

objectifs budgétaires au premier semestre

La Grèce est en passe d'atteindre ses objectifs budgétaires pour 2013 au vu des six premiers mois de l'année, grâce à la réduction de ses dépenses publiques et des investissements, selon le ministère des Finances. Le déficit primaire du gouvernement central a été réduit de plus de moitié à 1,5 milliard d'euros contre 3,3 milliards en janvier-juin 2012. L'objectif était de 3,9 milliards à fin juin.

Le Luxembourg transpose la directive AIFMD

La Chambre des Députés du Luxembourg a adopté la loi transposant la directive européenne sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (Alternative Investment Fund Manager Directive, AIFMD) en droit luxembourgeois. La création d'un passeport européen pour les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs qui souhaitent accéder à l'ensemble du marché européen constitue l'une des mesures phares de cette directive.

D'autres essentiels à lire sur notre site :



La Commission européenne investit pour le ciel unique européen

Bruxelles a dévoilé un nouvel investissement de 600 millions d'euros pour désencombrer l'espace aérien européen. L'objectif est de mettre au point la nouvelle technologie nécessaire à la création du ciel unique européen, un projet qui consiste à réformer l'espace aérien européen de sorte à tripler la capacité et à réduire de moitié les coûts de gestion du trafic aérien.

Banque dépositaire - conservateur

Administration de fonds

Services aux émetteurs

www.caceis.com



Newedge verse une amende record aux Etats-Unis

La filiale américaine de Newedge a accepté de payer une amende record de 9,5 millions de dollars pour mettre fin à des accusations des autorités de marché américaines de «*manipulation potentielle et activité de trading suspicieuse*» durant la période allant de début 2008 à fin 2011, selon un document publié par la FINRA, l'autorité de régulation de l'industrie financière. Le courtier détenu à parité par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et la Société Générale est notamment accusé d'avoir fermé les yeux sur des transactions douteuses effectuées par des clients, et ceci malgré de nombreuses alertes émises par des employés, des sociétés indépendantes, par les opérateurs boursiers et les autorités de régulation, et ceci sur une période de quatre ans. Des pratiques qui ont, selon le document publié par les autorités, «*causé un risque systémique considérable à la place*».

Le gouvernement dément une hausse de l'électricité en 2015

Le ministère de l'Ecologie a démenti qu'une éventuelle troisième hausse de 5% des tarifs de l'électricité en 2015 était inscrite dans le projet d'arrêté du gouvernement sur le sujet, comme le rapportait *Le Figaro*.

La Banque de Corée prend le temps de la réflexion

La banque centrale de Corée du Sud a comme prévu maintenu ce matin son taux directeur à 2,50%, un niveau qui pourrait être conservé jusqu'à la fin de l'année au regard du rétablissement très progressif de l'économie du pays.

Bruxelles va autoriser le rachat de Gambro par Baxter

Les autorités européennes vont autoriser le rachat pour 4 milliards de dollars du groupe pharmaceutique suédois par l'américain, ce dernier ayant proposé de vendre une activité qui génère jusqu'à 20% du chiffre d'affaires, a fait savoir Reuters de sources proches du dossier.

Canal+ porte plainte contre BeIN Sport

La chaîne payante française porte plainte contre sa rivale qatarie pour concurrence déloyale, selon *BFM Business*.

Dans une plainte déposée devant le tribunal de commerce, Canal+ estime notamment que le prix d'abonnement de BeIN Sport, lancée en juin 2012, ne couvre pas ses achats de droits sportifs.

Condamnation pour entente sur les faisceaux de fils électriques

La Commission européenne a infligé un total de 141 millions d'euros d'amendes aux fournisseurs de pièces détachées automobiles Sumitomo, Yazaki, Furukawa, S-Y Systems Technologies (SYS) et Leoni pour avoir constitué cinq ententes portant sur la fourniture de faisceaux de fils électriques à Toyota, Honda, Nissan et Renault.

La SEC veut lever l'interdiction de publicité sur les placements privés

Le régulateur américain a approuvé la levée d'une interdiction de publicité sur les placements de titres privés, ce qui devrait permettre aux fonds alternatifs et de private equity d'atteindre de nouveaux investisseurs via la télévision et l'internet. Cette proposition devrait toutefois susciter une intense controverse auprès des groupes de consommateurs.

La Grande-Bretagne

lance la privatisation de Royal Mail

L'Etat britannique va vendre la majorité du capital du groupe public de services postaux, avant la fin de l'exercice budgétaire en cours en avril 2014, selon le secrétaire d'Etat aux Entreprises Vince Cable. Ce projet de privatisation prévoit la distribution gratuite aux salariés du groupe de 10% du capital, à charge pour eux de conserver leurs titres au moins trois ans.

L'arrêt de la publicité sur France Télévisions a coûté cher à l'Etat

La suppression de la publicité sur l'audiovisuel public à partir de 20h00 en 2009 a entraîné un manque à gagner pour l'Etat de 745,7 millions d'euros sur la période 2009-2013, selon un rapport parlementaire. Nicolas Sarkozy avait fait voter en 2009 une loi qui supprimait immédiatement la publicité sur les antennes de France Télévisions après 20h, puis en totalité à compter de 2011, cette dernière mesure étant ensuite reportée à 2014.

L'AMF prend position sur les rémunérations dans la gestion

Pour aider les professionnels à se conformer aux règles applicables en matière de rémunérations et avantages perçus, l'AMF précise ses

attentes et les pratiques qu'elle juge conformes dans une position-recommandation. Ce document traite des procédures internes d'identification et de classification des rémunérations, de l'information des clients sur ces avantages et rémunérations perçus, de l'amélioration de la qualité du service au client et la capacité à agir au mieux des intérêts de celui-ci.

22 propositions contre l'optimisation fiscale «agressive»

Des députés de gauche et de l'opposition font 22 propositions pour lutter en France et en Europe contre l'optimisation fiscale «agressive» utilisée par certaines entreprises, en particulier dans le secteur du numérique, pour réduire leurs impôts. Au niveau national, ils proposent notamment de renforcer la procédure d'abus de droits, de durcir les conditions de déductibilité des charges logées dans des Etats à fiscalité privilégiée, ainsi que les possibilités de transaction avec les paradis fiscaux.

17

D'autres essentiels à lire sur notre site :



La BoJ maintient le cap

La chute du yen et le changement de cap de la Fed ont permis à la Banque du Japon de conserver son programme de rachats d'actifs ainsi que sa politique monétaire intacts à l'issue de la réunion mensuelle de son comité de politique monétaire. «*L'économie japonaise commence à se reprendre*», a indiqué le communiqué publié par le comité qui a pris sa décision à l'unanimité de ses neuf membres.

Nordea

Combining the best of Big and Boutique*



Contactez-nous au +33 1 56 43 50 29

www.nordea.fr

Investment Funds

*Combiner la taille d'un grand groupe et l'esprit boutique

NOMINATIONS

MICHEL PAISIN Directeur général, **Banque Martin Maurel**. 45 ans, Ecole polytechnique (1994). PriceWaterhouse (1991-94) : auditeur puis consultant, en poste au sein la direction de la gestion du groupe Paribas, directeur régional Languedoc-Roussillon, directeur du développement grands comptes de Ferri. Banque



Martin Maurel (depuis 2001) : membre du comité exécutif, responsable des opérations et services centraux (depuis 2003) puis membre du directoire et responsable de l'administration (2008), directeur général adjoint de la Compagnie Financière Martin Maurel (2011) puis directeur général de la Banque Martin Maurel (depuis 2013).

AUGUSTIN BLOCH-LAINÉ

Co-gérant du fonds Amplégest Midcaps, **Amplégest**. 27 ans, Reims Management School - RMS Reims. Débuts chez Raymond James (2008), assistant analyste Sell-Side chez Santander à Londres (2009), analyste Buy-Side sur les petites et moyennes capitalisations d'Allianz Global Investors (2010). Amplégest (depuis 2011) : analyste co-gérant du fonds Amplégest Midcaps (depuis 2013).

BENOÎT DANTEC

Directeur général immobilier commercial, **Bouygues Immobilier**. 47 ans, maîtrise de droit, master en commerce international agro-alimentaire. Différents postes de direction notamment chez Unibail et Carrefour, directeur général France de Vastned Management France (2001) puis directeur général immobilier commercial de Bouygues Immobilier (depuis 2013).

ALEXANDRE MIGNOT

Responsable de distribution externe, **Mirabaud Asset Management**, Mirabaud France S.A. Master en économie et en gestion des risques financiers Université de Rouen, master en ingénierie financière et commerciale Université Paris X Nanterre. Début de carrière en tant que responsable de l'activité de distribution externe des FCP, des mandats de gestion et des fonds dédiés au sein de Meeschaert Asset Management (2008), responsable de distribution

externe au sein de Mirabaud Asset Management (depuis 2013).

BENOÎT LEGRAND

Country CEO. **ING en France**. Diplôme en sciences économiques Université catholique de Louvain, diplôme en relations internationales. ING : en poste au sein de la Banque Bruxelles Lambert (1994), responsable des activités d'Investment Banking, de marketing et de vente aux particuliers en Belgique, à Singapour et en Pologne, directeur exécutif banque privée et titre aux Pays-Bas (2007), directeur général d'ING Direct France (2010) puis président-directeur général d'ING en France (depuis 2013).

PAUL-EMMANUEL AERTS

Directeur Commercial Banking, **ING en France**. EM Lyon. Chargé du développement d'un projet de micro crédit au Niger pour l'Agence Française de Développement (1994), chargé des relations avec les PME et les institutions publiques de la région Nord Pas de Calais à la Banque Française du Commerce Extérieur (1995), chargé du développement des relations avec les grandes entreprises du secteur automobile de Natixis (1998). ING (depuis 2002) : chargé des relations avec les grandes entreprises du secteur de la grande distribution, des matériaux de construction et du BTP (2002), responsable du département des crédits aux grandes entreprises (2006), directeur de l'activité entreprises à Paris (2008),

directeur général adjoint d'ING Commercial Banking France (2011), directeur Commercial Banking au sein d'ING en France (depuis 2013).

SOPHIE HELLER

Directeur ING Direct, **ING en France**. Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales - ESSEC. Différents postes de responsable marketing dans des sociétés commercialisant des services financiers directement aux consommateurs tant en Italie qu'en France (notamment Mediatis et Equilin). Groupe ING : vice-président marketing et communication de la succursale ING Direct en France (2009) puis directeur retail (ING Direct) au sein du groupe ING en France (depuis 2013).

BERNARD ROMAN

Directeur stratégie. **ING en France**. Doctorat ès sciences économiques. Economiste chargé de recherches à l'Université d'Aix-en-Provence et consultant en organisation et gestion des ressources humaines (1984-87). Groupe Suez (1987-99) : responsable des affaires sociales (1987-92), responsable du contrôle de gestion et de l'organisation (1993-97), membre du comité exécutif (1995), directeur des ressources humaines et de la communication (1997-99) de la Banque La Hénin. Directeur des ressources humaines (1999), directeur administratif et financier (1999-01) puis directeur général (2001-02) de Deutsche Bank SA. ING

(depuis 2002) : directeur des ressources humaines du groupe ING Bank en France (2002-06), président d'ING Securities Bank (2006), membre du comité exécutif en charge des fonctions supports (2006) et directeur des ressources humaines d'ING Wholesale Banking pour l'Europe de l'Ouest continentale (2009), directeur général d'ING Commercial Banking France (2011), directeur stratégie d'ING en France (depuis 2013).

ANTONIN MARCUS

Senior Associate, **HIG Capital**. Business School, Oxford University, Ecole polytechnique. En poste chez Goldman Sachs à Londres et à Paris, Associate (2011) puis Senior Associate (depuis 2013) du fonds H.I.G.

DIDIER BONNEFOY

Partner industrie, **Heidrick & Struggles**. MBA administration des affaires Ecole des hautes études commerciales - HEC, diplôme universitaire en sciences sociales. Différentes responsabilités au sein de PA Consulting Group (1988, notamment directeur général France. Futurestep : directeur général France puis président de la région Europe, Moyen Orient et Afrique (2003-09). Senior Client Partner Executive Search pour le secteur de l'énergie et de la chimie chez Korn Ferry International. Partner au sein de la Practice industrie d'Heidrick & Struggles (depuis 2013).

D'autres nominations à lire sur notre site :



LA REVUE DE PRESSE

Les banquiers de CA CIB au pain sec

Le Crédit Agricole aurait-il y a quelques semaines selon le quotidien transmis un message clair par le biais d'une note interne aux collaborateurs de sa division de banque d'investissement: l'heure du régime a sonné. La note du 17 juin restreint drastiquement les frais que peuvent engager les salariés en termes de notes de taxi, d'hôtel ou de restaurant. Hors rendez-vous avec un client, la facture ne pourra plus dépasser 25 euros dans un restaurant parisien par exemple, sous peine de ne pas être remboursée hors cas exceptionnel. Le quotidien souligne la cure d'austérité engagée par le groupe bancaire qui tend vers «un retour à ses racines: la banque de détail en France».

WALL STREET JOURNAL

Noble Group se défend en Australie

Le géant du négoce de matières premières, basé à Singapour, aurait selon le quotidien engagé Goldman Sachs pour le conseiller après que le chinois Yanzhou Coal Mining a révélé son intention de racheter les intérêts minoritaires au capital du groupe minier Yancoal Australia, dont il détient déjà 78%. La part de 13,2% de Noble Group est valorisée à 92 millions de dollars locaux, l'équivalent de 65 millions d'euros.

Wall Street Journal

Les banques chinoises ouvrent les vannes du crédit

Le *Shanghai Securities News* croit savoir que les quatre principales banques chinoises ont accordé lors de la première semaine de juillet un montant voisin de 170 milliards de yuans (21 milliards d'euros) de prêts. Les dépôts auprès de ces mêmes établissements auraient en parallèle subi un recul de 700 milliards.

SSN

Madrid solde l'héritage des banques nationalisées

La Sareb, «bad bank» publique espagnole en charge de la gestion des actifs des banques nationalisées, a mis selon le quotidien en vente un portefeuille de créances accordées à trois foncières de premier rang, à savoir Metrovacesa, Realia Business et Inmobiliaria Colonial. Ce portefeuille baptisé «Bermudes» aurait une valeur de 1,2 milliard d'euros.

Wall Street Journal

Le Moniteur dans le viseur de l'Usine Nouvelle

Le quotidien y voit le retour des «grandes manœuvres» dans la presse professionnelle. L'éditeur de l'Usine Nouvelle, Infopro Digital, détenu à 56% par Apax Partners, aurait formulé une offre d'achat du groupe Moniteur. Le principal actionnaire de ce dernier, Bridgepoint, serait favorable au projet, selon un message interne envoyé aux salariés par le président du groupe Moniteur, Guillaume Prot.

Les Echos

Le mauvais calcul de l'Etat sur les services à la personne

Le quotidien relève le «constat implacable» d'une étude du cabinet Oliver Wyman concernant le changement de cap vers la rigueur engagé par les pouvoirs publics en 2010 sur le cadre fiscal des services à la personne. Ce changement en effet coûte aux finances publiques. Il entraînerait aujourd'hui un manque à gagner annuel de 2,1 à 4,9 milliards d'euros.

Les Echos

Blackberry subit de nouvelles défections

Le quotidien croit savoir que deux nouveaux cadres du fabricant canadien de smartphones ont quitté le groupe. T.A McCann, responsable des réseaux sociaux, a quitté le navire il y a deux semaines, tout comme Marc Gingras, qui dirigeait la société Tungle.me rachetée par Blackberry en 2011. Le groupe en quête de renouveau n'est pas parvenu à convaincre les deux cadres de rester.

Wall Street Journal

L'AGEFI

le dispositif
d'information
100%
professionnel



L'AGEFI QUOTIDIEN

éditions de 7h et 14h

>> votre rendez-vous avec
l'actualité des marchés

+ d'infos



L'AGEFI HEBDO

>> votre rendez-vous
avec tous les métiers
de la finance

+ d'infos

Informations et abonnements :
www.agefi.fr

Le Brésil concentre tous ses efforts sur la lutte contre l'inflation

La banque centrale a relevé son taux directeur de 0,5 point à 8,50% pour tenter de faire baisser l'inflation qui nourrit la révolte populaire

par PATRICK AUSSANNAIRE

Le Brésil reste sur la voie du resserrement monétaire. Alors que certains pays émergents préfèrent conserver une politique monétaire accommodante pour ne pas entamer la croissance et intervenir sur le marché des changes pour modérer la chute de leur devise qui exacerbe les tensions inflationnistes, le Brésil a décidé de concentrer toute sa politique sur la lutte contre l'inflation. Quitte à mettre en péril les perspectives d'activité à court terme. A l'issue de la réunion mensuelle de son comité de politique monétaire, la banque centrale brésilienne (Copom) a ainsi décidé cette nuit de relever une nouvelle fois son principal taux directeur, le taux Selic, de 50 points de base (pb) pour le porter à 8,50%. Il s'agit du troisième resserrement monétaire consécutif qui porte ainsi le total des hausses de taux à 125 pb depuis le mois d'avril.

«Le comité considère que cette

décision contribuera à faire refluer l'inflation et à s'assurer que cette tendance se poursuit l'année prochaine», a indiqué le Copom pour motiver sa décision. Le rythme annuel de hausse des prix à la consommation a atteint 6,70% au mois de juin, son plus haut niveau depuis octobre 2011 et dépassant la barre des 6,50% qui correspond à la borne haute du taux

Une politique qui met en péril la croissance

d'inflation ciblé par la banque centrale. «Un taux Selic plus élevé permet également de redorer le blason des autorités après l'instauration d'une politique budgétaire expansionniste», explique Andre Perfeito, chef économiste chez Gradual Investimentos, faisant allusion au mouvement de manifestations historique qui secoue le pays depuis début juin réclamant

l'amélioration des services publics et la fin de la corruption, sur fond de hausse des prix.

Le real s'appréciait de 0,7% à 2,2645 contre dollar suite à la décision, mais reste en baisse de 16,5% depuis mars dernier. La dernière enquête hebdomadaire menée par la banque centrale montre que les économistes anticipent un retour de l'inflation à 5,81% d'ici la fin de l'année et une poursuite des resserrements du taux Selic, anticipé à 9,25% fin 2013. Mais cette politique a un prix. Tony Volpon, économiste chez Nomura a baissé ses prévisions de croissance pour 2013 à 1,6% (contre 2,5% précédemment), et à 1,8% en 2014 (contre 2,3%). Selon les économistes interrogés par la banque centrale, la croissance du PIB n'est plus attendue qu'à 2,3% cette année et de 2,8% en 2014, contre 2,4% et 3,0% estimés la semaine précédente.

20

La Fed veut des gages sur l'emploi avant de diminuer son programme d'achats d'actifs

Le compte-rendu de la dernière réunion du FOMC suggère une tonalité légèrement plus restrictive que ce que le marché a pu ressentir

par ANTOINE DUROYON

Le taux de chômage, qui s'est établi à 7,6% en juin, reste au cœur des préoccupations du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC). Certes lors de leur réunion des 18 et 19 juin, «de nombreux participants ont jugé qu'une diminution des achats d'actifs devrait probablement bientôt se justifier», selon le compte-rendu publié hier soir. Mais ces «minutes» précisent que «de nombreux membres ont indiqué qu'une amélioration supplémentaire des perspectives du marché de l'emploi serait nécessaire avant qu'il soit approprié de ralentir le rythme des achats d'actifs».

Lors d'une conférence de presse suivant la réunion du FOMC, Ben Bernanke a déclaré que la Fed pourrait tailler dans son programme d'achats obligataires cette année avant de le couper autour de mi-2014, à condition que l'évolution de la conjoncture suive

les prévisions de la banque centrale. Et de préciser que la politique monétaire de Fed resterait hautement accommodante pour un «avenir proche», soulignant que l'inflation restait pour l'heure à un niveau peu élevé tandis que les politiques budgétaires sont restrictives.

De nombreux membres du FOMC ont par ailleurs précisé que «les décisions concernant le rythme et la composition des achats d'actifs étaient distinctes de celles portant sur le niveau approprié des taux directeurs». Lors d'un discours prononcé cette nuit à Cambridge dans l'Etat du Massachusetts, le président de la Fed, Ben Bernanke, a ainsi précisé qu'un retour du taux de chômage à 6,5% ne se traduirait pas par un relèvement automatique des taux d'intérêt. Une telle décision, a-t-il dit, ne devrait se produire que quelques temps après.

Outre les conditions sur le marché du travail, les responsables de la politique monétaire se sont précisément inquiétés

du rythme de la croissance. «Certains ont ajouté qu'ils auraient besoin d'avoir plus de signes tangibles d'une accélération de l'activité économique avant de réduire les achats d'actifs», selon le compte-rendu. Le FOMC paraît également peu susceptible de faire évoluer sa position lors de sa prochaine réunion, l'estimation du PIB pour le deuxième trimestre devant être publiée quelques heures avant l'annonce de la décision de politique monétaire le 31 juillet.

Si les indices [Dow Jones](#) et [S&P 500](#) sont restés stables à la clôture, le rendement des obligations d'Etat à 10 ans revenait à 2,58%, après avoir touché 2,69% juste après la publication des «minutes» et un plus haut de 2,75% cette semaine. Le discours a également permis aux devises émergentes de reprendre des couleurs face au dollar.